MAI 2016
N° 7

Fil happy

Journal des EHPAD publics de la Touraine côté Sud

Abilly ◡ La Celle-Guénand ◡ Ligueil ◡ Preuilly-sur-Claise ◡ Villeloin-Coulangé

Séjour en Bretagne des résidents de l'EHPAD de Villeloin-Coulangé.

Ehpadtati Ehpadtata
L'Animation au fil des saisons

Fil en partage
Parcours des stagiaires

Portrait de Talent
Les Beaux mots

Fil d'Actu
Prévention des risques

Ehpadtati Ehpadtata

L'animation au fil des saisons

Les activités proposées aux résidents suivent le rythme des saisons. Lorsque la perception du temps qui passe s'atténue et lorsque les repères deviennent plus flous, il est bon de participer à des événements ou des ateliers qui nous repositionnent dans l'instant présent et nous rappellent les saisons – printemps, été, automne, hivers.

Ainsi, participer à une veillée autour du feu en automne en appréciant les châtaignes et la bernache de l'année fait échos aux veillées d'antan. De même la confection de confitures rappelle les traditions de nos campagnes, les bonnes odeurs de la cuisson des fruits. On se souvient aussi de leur cueillette et l'on échange les recettes.

Préparer la fête de Pâques, ou celle de Noël en créant les décorations, en habillant le sapin ou en prévoyant sa tenue lors du repas restent toujours un plaisir. L'attente du jour **J** génère toujours l'impatience habituelle.

Les capacités physiques, certes, moindres que dans le passé, n'empêchent pas de participer à des sorties, de profiter de l'été pour pique-niquer, d'aller pêcher ou même de faire un tour en bateau. Visiter les parcs permet de découvrir des paysages aux couleurs changeantes selon les saisons.

L'été est propice aux séjours - bord de mer ou autres – c'est l'occasion de revoir des lieux connus ou de découvrir de nouveaux sites ou d'autres paysages. Les vacances !!!

Ces repères au fil des saisons sont prétextes à la recherche d'échanges, de plaisir, de convivialité. Ils sont tout simplement l'occasion de profiter des joies de la vie.

Rédacteurs : Fabienne VOISINE, Jean DATCHY

Fil en partage

Parcours des stagiaires

Les services de soins, y compris les EHPAD, ont pour mission d'accueillir et de former les étudiants infirmiers et aides-soignants. C'est pourquoi, les EHPAD du Sud Touraine ont réfléchi à leur parcours de formation. Les cadres ont élaboré une procédure concernant les objectifs, l'accueil et le déroulé des stages. Un tableau répertorie les différentes propositions qui leur sont offertes en fonction de leur propre parcours. Il s'agit de découvrir les possibilités d'accueil que peuvent proposer les établissements, de la commission de pré admission aux différents services qui composent les structures (accueil de jour, SSIAD, EMA, art thérapie…).

L'accueil s'effectue le premier jour du stage par le cadre ou une infirmière référente, l'étudiant doit être acteur de son stage. Aussi il doit saisir les opportunités qui lui sont proposées dans les EHPAD du SUD Touraine pour individualiser son parcours de stage.

Peu d'étudiants infirmiers de troisième année sont actuellement affectés dans les EHPAD du Lochois. Devant ce constat, les directeurs et les cadres se sont mobilisés auprès des instituts de formation afin de valoriser le rôle des soignants en EHPAD et la qualité de l'encadrement que nous pouvons proposer aux étudiants.

« Les étudiants de l'EHPAD d'Abilly »

Rédactrices : Claire BELLANGER, Laurence BRUNEAU, Emmanuelle TOURNOIS, Catherine FEIGNANT, Catherine VIGEANT

Portrait de talent

Les Beaux Mots

La rubrique « portrait de talent » nous donne pour ce numéro de FIL HAPPY, l'opportunité de rencontrer 2 résidentes de l'EHPAD Les Baraquins de VILLELOIN COULANGE : **Madame Jeanne GOINEAU** (92ans) et Madame **Martine MONHOVEN** (65ans).

Elles ont pour passion la poésie. Leur plaisir est de déclamer ou de lire de jolis vers de poètes classiques pour la première et l'écriture de textes afin d'exprimer ses sentiments pour la seconde.

Madame GOINEAU, pourquoi ce coup de cœur pour la poésie ?
Maman avait tout juste son certificat mais elle faisait des poèmes, écrivait des lettres. Plus tard avec une amie à St Quentin, je faisais des poèmes, on en lisait. Les règles de la poésie n'étaient pas toujours respectées…

Quelles sont ces règles ?
Il faut respecter le nombre de pieds, c'est une des principales. Puis il faut que ça rime !

Avez-vous eu l'occasion de transmettre votre passion ?
J'ai essayé : j'étais institutrice.

Racontez-nous !
Tous les samedis, mes élèves avaient une récitation à apprendre… plutôt une poésie : « récitation » a plutôt un air scolaire !

Comment cela se passait-il ?
Un élève venait dire la poésie au tableau, certains avaient peur !

Avez-vous fait connaître les poèmes que vous avez écrits ?
Oui, certains sont parus dans un journal, mais je ne l'ai jamais dit à l'inspecteur d'académie.

Qu'est-ce que la poésie vous apporte ?
Je n'ai jamais été dans le monde réel que je n'aime pas, je suis très sensible, très émotive.

Quels sont vos poètes favoris ?
Lamartine, Victor Hugo, Théophile Gauthier. J'aime particulièrement « automne » de Lamartine. J'aimerais que beaucoup de gens soient touchés par les textes de ces auteurs !

Madame MONHOVEN partage la même passion dans un autre style : le slam.

Madame MONHOVEN, dans quelles circonstances avez-vous eu votre premier coup de cœur pour la poésie ?
C'est arrivé par hasard, à l'époque j'étais au Foyer ADAPEI de Beaulieu-les-Loches. Ma monitrice m'a proposé de participer à un atelier de slam animé par Mrs ZURG et YPO.

Que vous a apporté cet atelier ?
J'ai appris à écrire et à construire un texte. J'ai tout de suite aimé faire ça !

Continuez-vous à écrire ?
Oui, mais il faut avoir une idée de départ.

Comment vous vient l'idée d'un thème ?
Mes poèmes sont souvent tristes mais c'est selon mon humeur. Il faut que ça vienne d'un seul coup et tous les sujets peuvent m'inspirer.

Avez-vous l'occasion de dire vos textes en public ?
Oui, au Foyer ADAPEI de Beaulieu-les-Loches, puis aussi à la maison de retraite pour le départ d'une salariée. Je suis contente et satisfaite quand je trouve une belle phrase et je veux continuer à faire ça !

J'ai pu constater en rencontrant ces 2 résidentes combien leur passion faisait briller leurs yeux mais aussi devait contribuer à l'élaboration de leur projet de vie parce qu'elle est indissociable de leur personnalité. Madame GOINEAU nous a quittés depuis.

Rédactrice : Vanina PELLETINGEAS
Interview : Jeanne GOINEAU, Martine MONHOVEN

Fil d'Actu

Prévention des risques« plan bleu »

« Prévoir c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer. Prévoir c'est déjà agir »
Henri FAYOL (1841-1925)

L'évolution de la société au regard du risque impose d'intégrer la pensée « risque » en permanence.
L'organisation de la gestion des risques n'est donc plus une option stratégique mais un principe qui a pris son essor avec la canicule de 2003.

La gestion des évènements exceptionnels constitue un défi majeur pour les directeurs des établissements médico sociaux (EMS) qui accueillent des personnes vulnérables. Ils doivent veiller à renforcer la sécurité des personnes accueillies et à protéger leurs structures en développant une démarche globale et coordonnée de gestion des risques. Pour ce faire, ils doivent mettre en place un programme de gestion des risques pertinent, cohérent et qui implique la participation de tous les partenaires.

S'il est impossible de dresser une liste exhaustive des risques auxquels les EMS sont exposés, ils doivent néanmoins s'en prémunir de manière avisée et pragmatique.

Suite à la canicule de 2003, des textes et obligations sont venus réglementer les modalités d'organisation à mettre en œuvre en cas de crise. Pour les EHPAD, il s'agit du décret n°2005-768 du 7 juillet 2005 relatif aux conditions techniques minimales de fonctionnement des établissements.

Le plan bleu ne se limite pas aux actions à mettre en œuvre en cas de canicule. C'est un outil de gestion qui doit permettre :

- D'anticiper les conséquences d'un risque identifié
- D'améliorer la réactivité en cas d'alerte
- De prévoir les dispositions pour adapter au mieux son organisation et préserver le bien-être et la santé des résidents et des personnels.

Il doit préciser les actions à mener et les dispositifs à mobiliser en fonction des impacts inhérents aux divers risques qui peuvent menacer l'établissement tels que la rupture de l'alimentation électrique, une épidémie interne, une inondation, un incendie, un absentéisme important du personnel pour cause d'épidémie, etc...

A titre d'exemple, imaginons la situation suivante : une tempête majeure qui occasionnerait des chutes d'arbres sur les routes environnantes et sur les lignes électriques.

Les conséquences pour l'établissement pourraient être : Le défaut d'alimentation électrique, la difficulté d'approvisionnement en particulier pour les denrées alimentaires, les difficultés pour les salariés de se rendre à l'établissement.

Les moyens prévus dans le plan bleu peuvent être les suivants : production autonome d'électricité grâce à un groupe électrogène pendant au moins 48 heures, maintien en permanence d'un stock alimentaire de secours permettant d'assurer l'alimentation des résidents pendant 2 jours au minimum, mobilisation des agents résidant à proximité de l'établissement pendant la phase critique.

Evolutif par nature, le plan bleu doit s'améliorer au fil du temps en fonction des changements de situation, des risques identifiés, des procédures recommandées, des exercices de mise en situation et des retours d'expérience afin d'en renforcer l'efficience.

Les retours d'expérience sont une composante primordiale de l'amélioration des pratiques. Dans ce cadre peuvent être mis en œuvre des Comités de Retour d'Expérience (CREX) réunissant les personnes concernées et permettant d'analyser avec le recul une situation ou un évènement problématique qui s'est produit. Cela permet de dépasser les difficultés et d'en tirer tous les enseignements afin d'éviter que l'évènement ne se reproduise.

Ces temps d'échanges postérieurs sont essentiels et permettent d'intégrer la démarche qualité des établissements et le but d'amélioration continue de nos processus internes.

Rédactrices : Chantal DUMAY, Emmanuelle RENSON RAVELOSON

Fil Happy – Journal de communication des Etablissements pour Personnes Âgées Dépendantes d'Abilly, de La Celle-Guénand, de Ligueil, de Preuilly-sur-Claise et de Villeloin-Coulangé (Département d'Indre-et-Loire) - Quadrimestriel.

Renseignements : 02.47.91.35.00
Journal-filhappy@outlook.fr – Blog : journalfilhappy.canalblog.com

Comité de rédaction : C. DUMAY – E. RENSON-RAVELOSON – J. DATCHY- D. BARONNET – C. BELLANGER- C. FEIGNANT – S. MARTIN – A. LEGRAS-BAUDIN – C. VIGEANT – A. GUERIN – C. MOUSSU - Y. SAILLY – F. VOISINE – N. BEGUIN – S. PIERRE – D. RUSSEIL – M. COLLIN – S. DALONNEAU.

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique.
Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation

Retrouvez Fil Happy sur notre Blog :

Fil happy

filhappy.over-blog.com.

web